

- Natura 2000 en mer -

Compte-rendu du groupe de travail n°4 dédié aux Mesures de
Gestion (hors pêche professionnelle) des sites FR2502018
« Banc et récifs de Surtainville » et FR2502019 « Anse de
Vauville » (Zones Spéciales de Conservation)

06 Juillet 2021 à Tréauville

Liste des acteurs présents (par ordre alphabétique)

- Association des pêcheurs plaisanciers de Diélette, Allain COSSE
- Association des pêcheurs plaisanciers de la Côte des Isles, Tony ALFEREZ
- CNPE Flamanville, Julien MESSIER, Manon BONAL
- Commune de Barneville Carteret, Jean-Louis REVERT, Adeline LIEVRE
- Commune de Flamanville, Patrick FAUCHON
- Commune de La Hague/Biville, Jean ARLIX
- Commune des Pieux, André PEYRONNEL
- Commune de Vauville, Eric PELLERIN
- Commune de Surtainville, Odile THOMINET, Bernadette LE BRUN
- Commune de Tréauville, Jacques VILLER
- Communauté d'agglomération le Cotentin, Jennifer PACARY
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 50), Jérôme DOREY
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Normandie, Sandrine ROBBE
- FFESSM, Jean-Michel MERCIER
- FNPSA Normandie, Valentin GALLIERO
- GECC, Pauline COUET
- Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin, Pauline COUET
- Office Français de la Biodiversité, Karine DEDIEU (référente en charge de l'élaboration du DOCOB des sites Natura 2000 de Vauville et Surtainville)
- Office Français de la Biodiversité, Life Marha, Marion COLLIN
- Plongeurs Naturalistes de Normandie, Philippe LEGRANCHE

Excusés

- Ifremer
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Normandie
- Commune d'Herquequeville
- Direction Départementale de la cohésion sociale Manche (DDCS50)
- Port du Houquet
- Agence de l'Eau Seine-Normandie
- ARS de Normandie
- Conservatoire du Littoral

Objet

Ce groupe de travail (GT) visait à réfléchir aux actions et mesures de gestion (hors pêche professionnelle) relatives aux habitats marins et espèces marines d'intérêt communautaire des sites « Anse de Vauville » et « Banc et récifs de Surtainville ».

Il a fait suite aux précédents groupes de travail « Patrimoine Naturel Marin » de mars 2019 ; « Usages Maritimes » de juin 2019 et « Enjeux et Objectifs » d'octobre 2019 et aux diverses rencontres avec les acteurs du territoire depuis 2018.

Ordre du jour

1. Rappel de la démarche N2000 en mer et des éléments de diagnostic sur les habitats et mammifères marins des sites, désignés au titre de la directive Habitats-Faune-Flore
2. Travail en groupes sur les mesures de gestion

Déroulement de la séance

La réunion est introduite par Karine DEDIEU qui remercie la mairie de Tréauville pour la mise à disposition de la salle ainsi que l'ensemble des présents pour leur participation.

1. Rappel de la démarche N2000 en mer et des éléments de diagnostic sur les habitats et mammifères marins désignés au titre de la directive Habitats-Faune-Flore des sites

Karine DEDIEU rappelle le contexte et l'ensemble de la démarche Natura 2000 en mer. Elle précise que l'Office Français de la Biodiversité et le Comité Régional des Pêches de Normandie sont co-opérateurs sur ces deux sites Natura 2000, c'est-à-dire en charge de la concertation et de la rédaction du DOCOB (documents d'objectifs ou plan de gestion des sites). Ce GT initie une nouvelle phase de la concertation dédiée aux usages hors pêche professionnelle.

Avant le travail en sous-groupe, Karine DEDIEU présente la synthèse des éléments des diagnostics écologiques (patrimoine naturel marin) et socio-économiques. Des précisions ont été apportées :

- Le Collège Lucien Goubert de Flamanville propose une section surf et sauvetage côtier (<https://lewebpedagogique.com/surfingflam2015/>). Les spots de Siouville et Sciotot étant très fréquentés, des reports de plus en plus fréquents ont lieu à Surtainville.
- Du char à voile est pratiqué au niveau de l'Anse de Vauville (Siouville) et la plage de Sciotot.
- Une activité de sauvetage en mer à Surtainville se développe avec notamment l'utilisation de paddle-board.
- Du kite-surf est pratiqué à Siouville au sein du site Anse de Vauville.
- Le port de Goury situé plus au nord des sites peut être mentionné dans le diagnostic socio-économique au vu de son lien avec les sites.
- Le port de Barneville-Carteret compte désormais 700 anneaux, et non plus les 500 cités dans le diagnostic socio-économique réalisé plus tôt.
- Il a été également précisé qu'au niveau des accidents de pollutions en mer, le naufrage du Prestige en 2002 au large du Portugal a impacté les plages des sites de Surtainville et Vauville (présence de boulettes d'hydrocarbures).

👉 Les états des lieux 2020 sont téléchargeables ici : <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/anse-de-vauville-zsc-banc-et-recifs-de-surtainville-zsc>.

👉 Les précisions recueillies suite au COPIL de validation des diagnostics en janvier 2020 pourront être ajoutées et validées lors du COPIL final de validation du DOCOB.

Un rappel des objectifs à long terme (OLT) validés en COPIL en janvier 2020 est également présenté. Les OLT ont été définis pour les deux sites : un maintien ou une amélioration de l'état de conservation des habitats sableux et un maintien du bon état de conservation des milieux rocheux (identifié en bon état de conservation actuellement). Pour les mammifères marins, celui sur le Grand dauphin qui est en priorité forte, vise à maintenir la contribution des sites au bon état de la population du Grand dauphin du GNB. En priorité moyenne, l'OLT relatif au Marsouin commun est de contribuer au rétablissement d'un bon état de la population de la Manche. En priorité secondaire, celui commun pour les deux espèces de phoques est de maintenir la capacité d'accueil des sites pour les phoques veau-marin et gris.

2. Travail en groupes sur les mesures de gestion



2. Groupe de travail du 06 juillet 2021

Objectif de la matinée

- Le travail cible les usages dans et à proximité des sites (usages hors pêche professionnelle embarquée) qui peuvent influencer l'état de conservation des enjeux
- L'exercice consiste à réfléchir aux mesures de gestion en procédant par plusieurs étapes :
 1. Identifier les **facteurs anthropiques et naturels** pouvant influencer les habitats marins / mammifères marins des sites Natura 2000
 2. Les associer à une/des **pressions**
 3. Définir un **objectif opérationnel (résultat attendu)**
 4. Réfléchir aux **actions/mesures** à mettre en place pour répondre à l'objectif opérationnel

Deux groupes ont permis de travailler sur les espèces de mammifères marins et les habitats marins, avec un premier temps d'échange focalisé sur les **facteurs d'influence** et **pressions** identifiés par les participants. Les facteurs d'influence peuvent être d'origine naturelle ou anthropique et plus ou moins impacter les mammifères et habitats marins. Un facteur d'influence peut générer une ou plusieurs pressions sur la cible visée. Par exemple, le transport maritime peut générer une pression de bruit impactant plus ou moins fortement les mammifères marins suivant son intensité et sa durée mais

également une pression de collision suivant les vitesses de déplacement et les espèces présentes. Des facteurs d'influence et de pressions ont été présentés pour exemple :

Facteurs d'influence naturels = changement climatique : acidification océans, tempêtes, déplacement espèces ; érosion côtière (remise en suspension des sédiments/turbidité)....

Facteurs d'influence anthropiques (hors pêche pro) = Transport maritime (navigation et infrastructures de transport); Travaux maritimes ; Production d'électricité ; Extraction de pétrole et de gaz ; Extraction de minéraux (roche, minerais métalliques, gravier, sable) ; Dragage/Clapage ; Industries et usages industriels ; Artificialisation du littoral (comprend transport terrestre, usages urbains, traitement et élimination des déchets) ; Activités de tourisme et de loisirs (y compris activités balnéaires et fréquentation des plages, navigation de plaisance et sport nautique) ; Pêche de loisir ; Surveillance, sécurité, contrôle public en mer (y compris activités de Défense au sens des opérations militaires) ; Activités de recherche (y compris formation maritime et étude et activités éducatives) ; Réseaux urbains (pluviaux et STEP) ; Niveau de connaissance du milieu marin et de ses enjeux localement (par les acteurs/décideurs/gd public)....

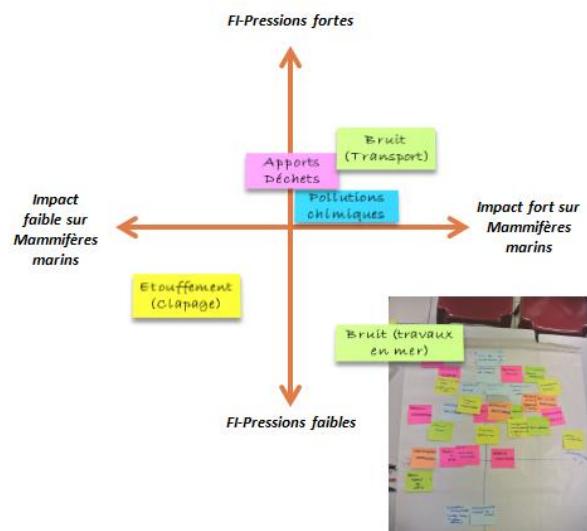
Pressions à gérer =

- Perte physique (due à une modification permanente ou de la morphologie des fonds marins/extraction)
- Perturbations physiques (temporaires ou réversibles) des fonds marins
- Apports de nutriments - sources diffuses, sources ponctuelles, dépôts atmosphériques
- Apports de sons anthropiques (impulsionnels, continus)
- Apports de déchets (déchets solides, y compris les déchets microscopiques)
- Apport de polluants chimiques
- Perturbation des espèces (aires de reproduction, de repos et d'alimentation, par exemple)
- Apports d'espèces non indigènes (espèces invasives)
- Modification des conditions hydrographiques (turbidité, hydrodynamisme)
- Méconnaissance

Une fois les pressions identifiées, le groupe avait pour consigne de les placer selon deux axes : (1) un axe relatif à l'intensité de pression et (2) un axe relatif au niveau d'impact sur les cibles.

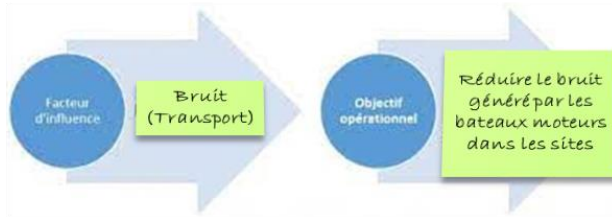
Selon vous, où se classent-ils ?

Identification de couples Pressions-FI



Un second temps d'échange avait pour but d'approfondir un couple pression/impact pour les mammifères marins et habitats benthiques. L'idée était de réfléchir aux objectifs opérationnels en lien avec un facteur d'influence/une pression et de les traduire ensuite en exemple de mesure de gestion.

1. Choisir un couple Pressions-FI et définir un objectif opérationnel



2. Exemples d'actions possibles à mettre en place pour atteindre l'objectif



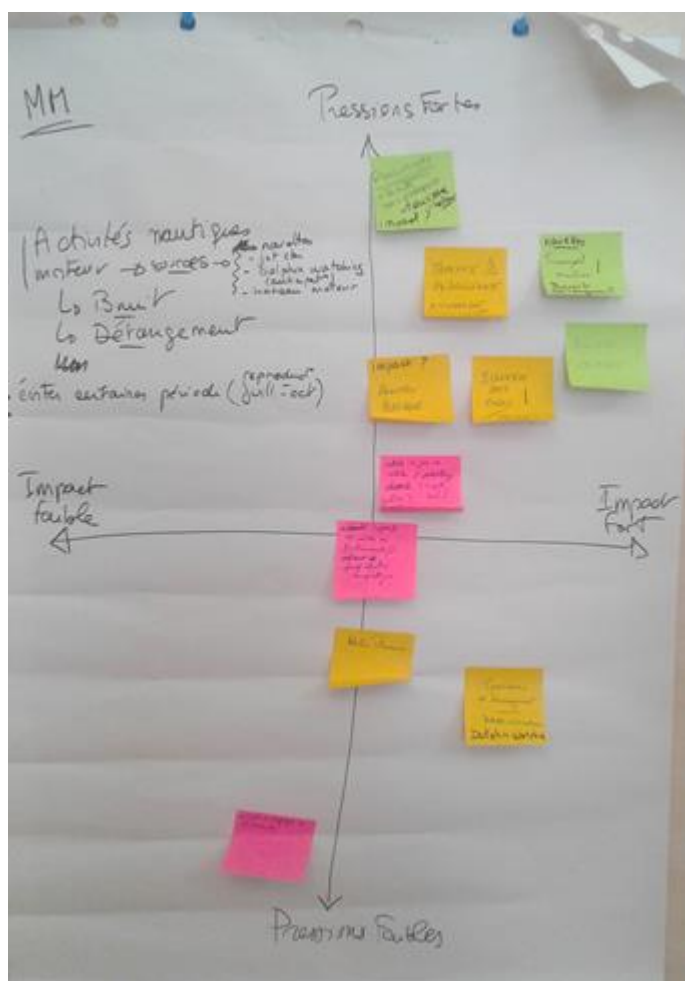
Lors de la séance, les différents types d'objectifs qui peuvent être rédigés dans un DOCOB ont été précisés pour aider les participants à exprimer des objectifs :

Objectifs opérationnels peuvent soit :	
Actions sur la pression	- éviter/réduire/limiter les pressions si l'état de conservation de l'habitat ou l'espèce est mauvais ; ou si le facteur d'influence est connu pour avoir des effets négatifs sur l'habitat ou l'espèce
Gouvernance	- maintenir/conserv le niveau de pression compatible avec le bon état de conservation de l'habitat ou l'espèce
Implications acteurs	- intégrer/participer aux diverses instances locales, régionales en lien avec les enjeux marins
Connaissance	- sensibiliser/communiquer à de bonnes pratiques, au respect de la réglementation, à la connaissance du milieu marin
	- rassembler/recueillir la meilleure connaissance possible sur les enjeux marins en lien avec les sites (veille)

Mammifères Marins

Concernant les mammifères marins, divers couples de facteurs d'influence/pressions ont été identifiés :

- pollution diverses (déchets, plastique, pollution chimique),
- travaux hydroliennes/bruit,
- pose de câbles/bruit-champ électrique,
- transport maritime/bruit,
- activités nautiques (jetski)/bruit,
- tourisme (dolphin watching)/dérangement,
- activité de clapage de sédiment/turbidité.



Le dérangement dû aux activités nautiques à moteur a retenu l'attention des participants et notamment celui provenant de nouvelles activités nautiques pratiquées de façon individuelle tel que le jet ski.

D'autres activités nautiques générant du bruit ont été identifiées – les activités existantes telles que les navettes de transport de passagers ou bateaux à moteur en général et les activités potentielles comme le dolphin watching (qui se développent à Jersey par exemple et pourraient arriver sur les côtes de l'Ouest Cotentin).

Les participants ont exprimé l'idée de travailler dessus en se donnant soit des objectifs de réduction de leur impact en imaginant des mesures adaptées ; soit des objectifs de prévention par anticipation de leur développement étant donné le dérangement qu'elles pourraient occasionner (dolphin watching).

Des propositions concrètes ont été émises telles que :

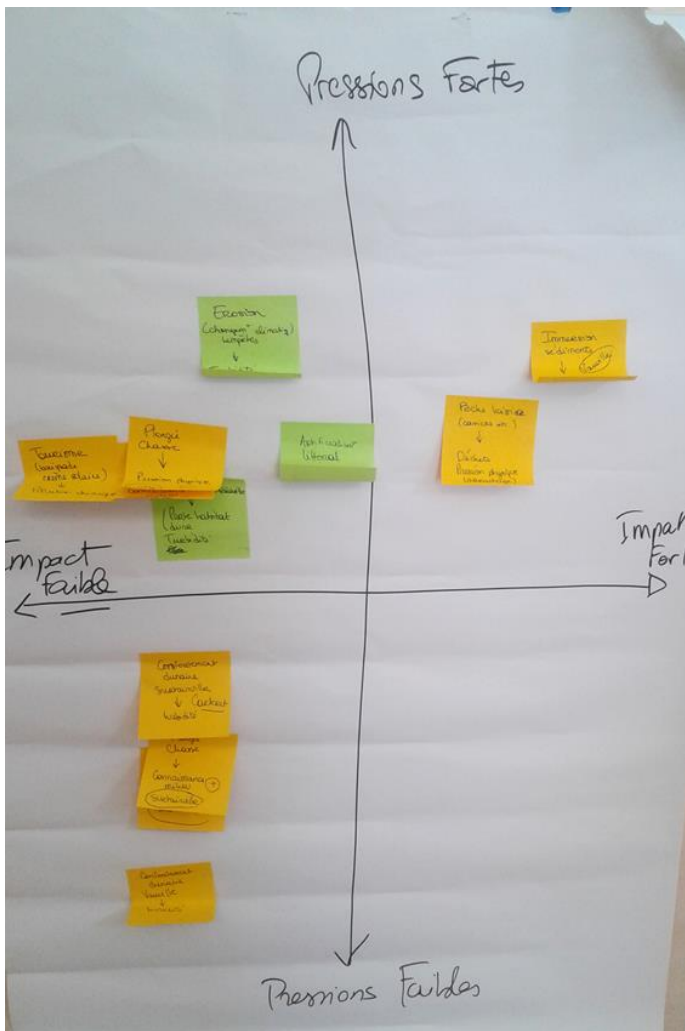
- l'évitement de certaines périodes sensibles pour les grands dauphins (reproduction durant l'été),
- une vitesse de déplacement limitée dans certaines zones par exemple ou à certaines périodes de l'année.

Un travail sur des mesures de gestion en lien avec le bruit sur les cétacés en particulier sera donc à approfondir avec les acteurs suite à ce GT.

Habitats Marins

Plusieurs couples de facteurs d'influence/pression ont été identifiés pendant les discussions en groupe :

- immersion des sédiments à Vauville/ étouffement-envasement-turbidité,
- pêche de loisir (notamment casiers)/déchets et pression physique d'arrachage,
- érosion du littoral (changement climatique et tempêtes) /turbidité,
- artificialisation du littoral/pollution chimique,
- tourisme/qualité des eaux (baignade-crèmes solaire),
- plongée et chasse sous-marine/pression physique,
- plongée et chasse sous-marine/connaissance du milieu (*facteur positif*),
- Confortement dunaire/turbidité.



Les participants étaient particulièrement intéressés dans les aspects de plongée et de chasse-sous-marine, avec certaines précisions apportées sur ces activités : des cours de biologie marine sont dispensés par certaines associations (PNN par exemple) avec des bonnes pratiques inculquées durant les passages de niveau (contrôle de ballast afin de ne pas toucher le sol, ne pas toucher les espèces et les rochers etc.). Ceci est également valable pour l'association de chasse sous-marine. De plus, la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins) promeut la signature d'une charte en partenariat avec Longitude 181 Nature : la Charte internationale du Plongeur Responsable.¹

Les sujets de l'érosion, du confortement dunaire et de la qualité des eaux ont également été abordés. Le confortement dunaire est effectué autour des sites au niveau du Rozel, de Siouville et de Barneville. Il consiste à la collecte de

sédiments sableux de plages qui sont ensuite redéposés sur les dunes en érosion afin de les renforcer.

1 <https://www.longitude181.org/pdf/Charte-Francais.pdf>

Ces opérations peuvent dans certains cas n'être que temporaires, avec un phénomène d'érosion des dunes qui relâche ces sédiments en mer, pouvant ainsi créer de la turbidité à la côte.

Ces phénomènes d'érosion, de turbidité ou de qualité des eaux ont été notés, et devront être considérés dans les facteurs d'influence sur les sites. Cependant, il a été rappelé que les deux sites Natura 2000 n'incluent pas l'estran, et que la qualité des eaux ne fait pas partie des prérogatives directes de Natura 2000. De ce fait, les leviers d'actions sur ce type de facteurs d'influences à la côte seront limités au sein des sites, et des objectifs de veille et de représentation des enjeux Natura 2000 dans d'autres politiques publiques seront nécessaires.

Dans un deuxième temps (plus court), le couple facteur d'influence/pression '**Plongée-chasse sous-marine/pressions physiques**' a été choisi afin de proposer un objectif opérationnel ainsi que des mesures possibles pour achever cet objectif.

Les habitats principalement ciblés par la plongée et chasse sous-marine sont les habitats de récifs. Ces derniers étant considérés dans le diagnostic écologique comme étant en 'bon état de conservation', il a été déterminé que **le niveau de pression actuel induit par les activités de plongée et chasse sous-marine est compatible avec son bon état de conservation**. L'objectif opérationnel choisi pour ce couple a ainsi été défini comme un **maintien du niveau de pression physiques issues de la plongée et chasse sous-marine**.

De ce fait, les participants ont proposé plusieurs exemples de mesures qui permettraient d'achever cet objectif et qui permettraient une sensibilisation aux enjeux des sites Natura 2000. Les exemples de mesures évoquées sont :

- Renforcer les bonnes pratiques de plongée/chasse lors de leur apprentissage avec les moniteurs.
- Participer à des actions de communication/sensibilisation avec les associations locales (exemple : insérer la carte des sites et habitats Natura 2000 sur les sites internet des clubs/associations).
- Mettre en place des actions ponctuelles de communication/sensibilisation avec les associations/clubs locaux telles que des opérations de nettoyage de plages.
- Participer à des expositions photo sur le monde sous-marin.
- Promouvoir la charte Longitude 181 existante au sein des clubs et associations.

Conclusion

Madame DEDIEU remercie les participants et conclut en précisant que les actions débattues lors de ce GT seront approfondies dans les prochaines semaines pour vérifier, approfondir certaines propositions de mesures. Elles seront ensuite soumises à un dernier échange avant le COPIL de validation des mesures de gestion en 2022.

L'élaboration du DOCOB est un travail participatif devant aboutir à une série de mesures de gestion et il est donc important que le maximum d'acteurs poursuivent leur implication à la démarche de concertation.

Le diaporama projeté lors de la séance est disponible et téléchargeable sur le site :

<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/anse-de-vauville-zsc-banc-et-recifs-de-surtainville-zsc>